



CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION D'UN COMPOSTEUR COLLECTIF

Entre :

**La Communauté de Communes du
Haut-Languedoc
5 rue de l'Artisanat
81230 LACAUNE**

Tél : 05.32.11.09.25

Et :

Structure :

Représentée par :

Adresse :

Tél :

Dans le but de traiter les ordures ménagères d'une manière respectueuse de l'environnement et à moindre coût, la Communauté de Communes du Haut-Languedoc lance une expérimentation de compostage collectif, en fournissant un composteur collectif, un bio seau et un harpon mélangeur gratuitement.

Chaque structure (gîtes, auberges, restaurants, campings, maisons de retraite...) s'équipant d'un composteur collectif, a la possibilité d'acquérir des bio seaux et des harpons mélangeurs supplémentaires, fournis par la Communauté de Communes, au prix de 3€ chacun.

La Communauté de Communes s'engage à :

- ✓ Fournir un composteur individuel, un bio-seau et un harpon mélangeur.
- ✓ Informer les usagers sur la pratique du compostage (guide du compostage...).
- ✓ Assurer un suivi et une assistance aux problèmes rencontrés.

Je m'engage à :

- ✓ Suivre les instructions données par la Communauté de Communes pour l'utilisation du composteur.
- ✓ Restituer le composteur à la Communauté de Communes en cas de non utilisation ou de déménagement contre son remboursement.
- ✓ Utiliser le composteur uniquement sur le terrain situé à :

**P/o Le Président
Francis CROS**

Fait à le

Signature :

PARTIE A CONSERVER PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Communauté de Communes du Haut-Languedoc
Mise à disposition gratuite d'un composteur collectif.

Structure :

Adresse :

Livré le : par : Signature agent :